

et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE**

Abbé Pierre



L'accès au logement: la galère

© Ashdan El Uha - Images Scriver



NUMÉRO 70 JANVIER 2011 / 1 euro



© Seb / Grandfroy



page 8

■ l'accès au logement
la galère

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

L'ACCÈS AU LOGEMENT : LA GALÈRE

page 13

TÉMOIGNAGE : ÉTIENNE WASMER, ÉCONOMISTE,
PROFESSEUR ET CHERCHEUR

page 14

FEMMES À LA RUE : LA GRANDE SOUFFRANCE

pages 16/17

LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE

page 20

LE 5 NOVEMBRE 2002 À CHOISY-LE-ROI



page 17

■ Jean-Yves Le Bouillonnet :
« Après dix ans de loi SRU
on doit pouvoir faire mieux »

© Michel Laballe

© D.R.



page 19

■ Pascal, au nom
du souvenir



© AFP

page 20

■ Le 5 novembre 2002
à Choisy-le-Roi



L'édito du président

La guerre à la misère

En ce début d'année, du fond du cœur, je tiens à vous remercier, fidèles donateurs qui nous permettez d'agir.

Grâce à votre soutien, dans les lieux d'accueil et dans les agences de la Fondation, salariés et bénévoles répondent à la détresse humaine de plus en plus évidente, de plus en plus révoltante.

Vous le savez, grâce à vous, nous construisons des milliers de logements, mais nous répondons aussi aux mains tendues, aux appels au secours que nous découvrons chaque matin à l'ouverture de nos portes.

Au plus fort de l'hiver, au plus fort de la crise, soyez sûrs que nous poursuivrons nos actions sur le terrain, que nous apporterons notre aide à tous ceux qui en ont besoin et que le courage ne nous manquera pas.

Le plus bel hommage que nous puissions faire à notre fondateur, c'est de continuer *ensemble* la guerre à la misère.

Raymond Etienne

Président de la Fondation Abbé Pierre

© Seb / Gaudfroy



■ Carton rouge au mal-logement : le point de non-retour

La crise du logement a atteint un degré de gravité d'une grande indignité ! Le contexte économico-financier ayant encore aggravé les conséquences du mal-logement. Les publics touchés sont de plus en plus nombreux, de plus en plus divers. Le logement n'est plus un problème marginal, il est devenu un réel problème de société. Les réponses doivent être à la mesure de cette dégradation. La Fondation Abbé Pierre tient à montrer que le point de non-retour est atteint en brandissant un "Carton rouge au mal-logement" à travers une campagne parrainée par Eric Cantona et ses frères et portée par de nombreuses personnalités. Une opération qui se déroulera sur plusieurs mois, orchestrée autour de plusieurs événements en France et d'une pétition contre le mal-logement qui sera remise au Premier ministre. Un site exclusivement dédié à cette campagne est en ligne: www.carton-rouge.fr.

Nous comptons sur vous pour signer la pétition en ligne et la relayer. Nous avons besoin de vous !

"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbe-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle
Commission paritaire n° 0513 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs : 01 55 56 37 25**
Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.
Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.
Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dü. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.
Impression : ADI Graphiques, 8 rue Saint-Pierre 94200 - Charenton-le-Pont. Routage : Presto.
Ce numéro comporte également un encart sur une partie de la diffusion.





Nolwenn Leroy : toujours généreuse

En octobre dernier, la chanteuse, marraine de la Fondation, présentait son dernier album à l'Olympia. Elle avait invité à assister à son concert une trentaine de personnes accueillies dans les Boutiques Solidarité de Gennevilliers et de Paris (rue Bichat). Profitant de cette occasion, Nolwenn a remis à Patrick Doutreligne, Délégué général de la Fondation, un chèque de **2840 euros**, somme offerte par ses fans à l'occasion de son anniversaire.

Rapport sur l'État du mal-logement 2011

Le 1^{er} février la Fondation présentera au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris son rapport 2011 sur l'État du mal-logement. Un document clé alors qu'une majorité de Français est contrainte de faire des sacrifices pour se loger, ce poste représentant désormais 25 % du budget des familles. Vous êtes les bienvenus. Pour assister à la présentation de ce rapport, rendez-vous sur le site : www.fondation-abbé-pierre.fr ou téléphoner au **01 55 56 37 00**.

■ ESH : UN INDISPENSABLE BÉNÉVOLE



© DR

Après avoir consacré ma carrière aux chiffres, aux affaires, ce contact direct avec un public m'enrichit. Je savais bien sûr que des gens étaient confrontés à de graves problèmes mais je mesure mieux la violence extrême des expulsions et l'angoisse de se retrouver sans toit. »

Dix ans d'accueil et d'aide auprès des familles confrontées à un problème de logement à l'Espace Solidarité Habitat (ESH) de la Fondation Abbé Pierre. 27 avocats ainsi qu'une trentaine de bénévoles travaillent régulièrement à ses côtés. Jean Bellec est de ces derniers. « J'ai connu l'ESH en tant qu'utilisateur, ayant dans mon entourage une personne menacée d'expulsion. J'ai été bien accueilli, bien renseigné. Je venais de quitter mon poste de contrôleur de gestion pour prendre ma retraite, j'ai donc proposé mes services, appréciant le sérieux de cette organisation et sa tolérance. Depuis, chaque jeudi, j'assure une permanence d'accès aux droits pour les mal-logés avec la Confédération générale du logement. Le vendredi après-midi, je file au siège de la Fondation pour répondre aux appels reçus au 0810 001 505, Plateforme Allô prévention expulsion.

■ Niger : faciliter la vie au quotidien

Depuis 2003, la Fondation s'est investie avec l'association franco-nigérienne "Imane-La Vie" auprès des populations Touaregs fixées à Goffat et Tchibnitène. Après l'amélioration de l'école primaire et l'électrification solaire des dortoirs, la population de plus en plus sédentaire a souhaité un habitat en dur. Une action a été menée afin qu'elle bénéficie de logements et d'infrastructures convenables. Après avoir consulté les habitants, des maisons adaptées à l'environnement ont été construites. L'accès aux soins, à l'eau et à des cours d'alphabétisation a également été organisé. Enfin, des microcrédits ont été accordés pour développer des activités génératrices de revenus : agriculture, élevage, artisanat, commerce. Un nouveau programme soutenu par la Fondation Abbé Pierre permettra de continuer le travail déjà engagé.



© DR



© Yann Richard

■ DRAGUIGNAN, UN SOUTIEN CONTINU

Le premier décembre, le Service d'ENtraide en DRAcénie, (Sendra), soutenu par la Fondation Abbé Pierre, a démarré à Draguignan : le nettoyage de terrains, d'habitations et de caves endommagés lors des inondations de juin 2010. La plupart des lieux pris en charge appartient à des occupants mal ou non assurés, disposant de faibles revenus. Cette activité s'inscrit dans le cadre d'un chantier d'insertion permettant aussi de redonner du travail à des personnes ayant perdu leur emploi à la suite de ce sinistre.



Afin d'offrir un maximum de réconfort et de soutien aux plus démunis, les Boutiques Solidarité, qui, habituellement, ne sont ouvertes qu'à certaines heures de la journée, multiplient les initiatives. Petit tour de France...

Un accueil renforcé pour un hiver plus chaleureux...

■ **Beauvais: priorité aux plus faibles.** Yanick Goualo, directrice de la Boutique Solidarité, assure que l'hiver facilite le contact avec les personnes les plus marginalisées, souvent réfractaires à l'hébergement dans les centres. « Elles savent qu'ici nous leur déroulons le tapis rouge, les aidons sans les juger. Nous leur ouvrons toujours la porte. À partir du 1^{er} novembre, nous les accueillons de 20 heures à minuit, avec un repas chaud à la clé. Dès que le thermomètre affiche -5°, les locaux sont accessibles jusqu'à 6 h du matin. Nous essayons aussi de garder au chaud, en permanence, les personnes âgées, les femmes enceintes, les malades, y compris aux heures théoriques de fermeture. Ayant aussi remarqué qu'un bon nombre des grands marginaux souffre de la gale, j'ai décidé, en lien avec le médecin de l'hôpital qui intervient ponctuellement à la Boutique et avec l'accord des intéressés, huit hommes et deux femmes, d'organiser un week-end "d'éradication": grand nettoyage, lavage des vêtements, prise de médicaments, soins divers, achat de sous-vêtements et vêtements neufs. Pendant ces trois jours, nous les chouchoutons: bons repas, jeux, marchés, discussions, etc. C'est important qu'ils se sentent considérés. »



Le plus important : l'écoute et la considération

■ **Céret: protéger contre le froid.** Pendant l'hiver, la Boutique propose ses services tous les jours, week-end compris, de 8 h à 16 h voire 17 h si un atelier ou un film sont en cours et remet à tous un colis alimentaire deux fois par semaine. Ceux qui vivent à la rue en permanence repartent systématiquement avec un "petit plus", le soir. Par ailleurs, un déjeuner collectif chaud est servi à celles et ceux qui s'impliquent dans

sa préparation et s'investissent dans les tâches ménagères: vaisselle, nettoyage du sol. Et des vêtements chauds, chaussures et sacs de couchage sont à la disposition des accueillis.

■ Gagny: un vrai plan de bataille.

Outre les heures d'ouverture élargies: depuis 8 h le matin, contre 9 h à l'habitude, et l'ouverture le week-end de 9 heures à 16 h 30, la Boutique offre des déjeuners, en plus des colis alimen-

taires habituels. L'après-midi, elle aménage un espace-repos confortable afin que les plus fragiles récupèrent. Deux fois par semaine, une équipe part en maraude dans les squats et les campements pour aider ceux qui y survivent. En janvier, grâce au fonds spécial hiver, 10 places de stabilisation sont ouvertes, première étape d'insertion et de sortie de la rue. En janvier également, l'atelier théâtre redémarre. Enfin pour que chacun puisse retrouver un maximum d'énergie après un hiver toujours éprouvant quelles que soient les conditions climatiques, un séjour de rupture est programmé en mars ou début avril en dehors de Gagny.

■ **Gennevilliers: repas assurés.** À partir du 13 décembre, les horaires d'ouverture sont élargis de 8 h à 14 h 30 puis de 18 h à 20 h 30. Des horaires permettant de servir trois repas chauds en cette période de froid et de fêtes, où l'exclusion est encore plus difficile à vivre. Petit-déjeuner, déjeuner et dîner, sont des temps d'échange avec les animateurs et les autres. Et pour les nouveaux venus, l'occasion de découvrir la Boutique et ses services: lessives, douches, accompagnement dans les démarches, etc. ■

Et aussi...

GRENOBLE

Une organisation délicate

Une personne supplémentaire apporte son aide pendant cette période hivernale pour gérer l'accueil de 70 personnes en moyenne par jour. Dans l'agglomération, plusieurs centaines de personnes, avec parfois des enfants, sont sans toit, à la rue. Et cette année, rappellent les responsables de la Boutique, le principal centre d'accueil se trouve dans la montagne, à 20 kms de Grenoble, accessible uniquement par bus et navette...

FRÉJUS

15 places de nuit

En relation avec le Samu social, la Boutique assure l'accueil et gère 15 personnes à partir du 15 novembre pour un hébergement de nuit. L'accueil de jour quant à lui est ouvert de 8 heures à 15 heures, ne ferme ni les week-ends, ni les jours fériés.

CRÉTEIL

Week-end convivialité

Un week-end sur deux, de novembre à mars, la Boutique Solidarité ne ferme pas et organise des séances de cinéma très appréciées et un repas chaud pris en commun. Des petits plus pour les accueillis heureux d'être distraits du froid et de leurs problèmes quotidiens.



“SOS Taudis” 1 250 situations

Depuis le lancement de ce programme, plus de **1 250 ménages** ont été accompagnés dans toute la France, dont **50 %** sont des locataires, **31 %** des propriétaires occupants et **19 %** vivent en habitat précaire (caravane, abris, cabane...). À ce jour, **1/3** des logements ont été rénovés et **50 %** des locataires relogés dans un habitat digne... Quant aux propriétaires occupants, tout est tenté pour leur permettre de rester dans leur logement.

Une nouvelle Pension de famille

C'est à Paris dans le XIX^e arrondissement, dans le cadre du programme “2 000 toits, 2 000 familles” que la première pierre d'une Pension de famille vient d'être posée. Des représentants d'IKEA assistaient à cette cérémonie, l'entreprise équipant gracieusement les structures d'accueil de la Fondation depuis plusieurs années.

■ “PERMIS DE VIVRE” POUR LES ROMS

En se remémorant la formule employée par l'abbé Pierre « Donnez-leur des permis de vivre » lorsque des gens mouraient dans la rue, Patrick Doutreligne, délégué général rappelle : « En dehors de toute question politique, la Fondation Abbé Pierre doit aider toute personne à vivre dignement dès lors qu'elle est sur notre territoire. » Il ajoute : « Les enfants sont souvent les premières victimes de ces situations dégradantes, c'est inadmissible. » Dans cette optique, La Fondation finance des opérations spécifiques auprès du public rom. À Choisy-le-Roi, en partenariat avec la Ville et avec l'appui du Conseil général, un lieu d'accueil a été organisé avec suivi sanitaire et alimentaire, scolarisation des enfants. Une autre action conduite avec “Habitat-Cité” propose un accompagnement vers le retour pour les familles qui le souhaitent. À Marseille, la Fondation a demandé à l'“AMPIL” (Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement), d'organiser une plateforme

d'accueil et d'intégration des Roms, avec un suivi, entre autres de la scolarisation des enfants et la mise en place de cours d'alphabétisation. Par ailleurs, à Saint-Denis, “La Passerelle, insertion par le logement” propose des logements transitoires dignes pour les habitants des bidonvilles, un emploi et un suivi social afin de favoriser une insertion, sans heurt. À Aubervilliers, des toilettes sèches ont été installées par “Toilettes du Monde” sur le campement rom. Une équipe de “Médecins du Monde” et d'“Unicité” a été déléguée pour former les bénéficiaires à leur utilisation et aux règles élémentaires d'hygiène. « Nous nous situons uniquement sur le terrain humanitaire et constatons qu'en tentant de résoudre les problèmes de la vie quotidienne de ces populations nous favorisons aussi leur intégration et réglons un certain nombre de problèmes de comportement que la précarité engendre », conclut Patrick Doutreligne. ■



En améliorant le cadre de vie des Roms, on favorise leur insertion et, en priorité, celle des enfants.

■ Fiesta des Suds, un bel élan

Cette année encore, la Fondation a voulu que les personnes à la rue participent à la fête. Pari réussi : 75 hommes et 25 femmes sans abri ont participé aux opérations “Hommes de cœur et Hommes de lettres”. 85 demandes d'invitations et de rencontres lors des fêtes de fin d'année ont été émises. Pour y répondre, 75 rendez-vous dans 3 restaurants ont été organisés. 80 boîtes aux lettres ont été personnalisées par des SDF sur le mur de solidarité permettant à leurs “propriétaires” de recevoir plus de 1 500 lettres. ■



© Yann Richard





© DR

■ Tous en course

Le Marathon Metz Mirabelle, qui s'appelle "En mémoire d'une course" a été créé dans les années cinquante. En réalité, il s'agit aujourd'hui de parcourir 7 km à travers la ville pour la découvrir en foulée et créer une véritable animation. Parmi les 500 coureurs alignés au départ le 17 octobre dernier, Journée mondiale du refus de la misère, une soixantaine de personnes de la Boutique Solidarité et de la Pension de famille ont endossé un dossard. Heureuses

et fières, elles ont franchi la ligne d'arrivée après 45 minutes de course en moyenne. L'événement était organisé au profit d'une association s'occupant de demandeurs d'asile.

■ Nicaragua: une aide au long cours

Depuis 2003, la Fondation Abbé Pierre soutient des projets ponctuels au Nicaragua avec "Habitat-Cité" et "La Casa de la Mujer", intervenant local. Projets évalués et contrôlés par différentes missions, la dernière en août dernier. Devant la qualité des réalisations et l'implication des habitants, il a été proposé de financer une nouvelle phase d'amélioration de l'habitat. En six ans, "La Casa de la Mujer" a piloté la construction de 245 maisons, plusieurs centaines de toits ont été refaits, des infrastructures communes ont été remises en état, des latrines aménagées et des microcrédits accordés. Une aide indispensable dans le pays le plus démuné d'Amérique centrale où 47 % de la population vit dans une grande pauvreté et 17 % dans un extrême dénuement, sans accès aux soins, à l'eau et pour 25 % des enfants, sans possibilité de se rendre à l'école.



© DR

Territoires

LYON

Création avec le PACT du Rhône d'une permanence pour conseiller les propriétaires occupants ayant des difficultés à conserver leur logement; non paiement des crédits immobiliers, endettement, impayés de charges, etc.

MARSEILLE

Une dizaine de personnes accueillies de la Boutique Solidarité écrivent et participent au tournage d'une comédie, *Hopecity*, mettant en scène des nantis et des "Lambdas". L'association "Time code théâtre" coordonne les différentes étapes. Après avoir tourné en novembre des scènes dans un tunnel désaffecté, repéré par un sans-abri, avec Annick et Mikaël dans leur propre rôle de SDF, l'équipe s'attaque à la phase "les Nantis".

ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

La commune, consciente du problème du logement des jeunes, a offert un terrain près des écoles et des commerces. L'association Saint-Benoît Labre a initié la construction de 4 logements aux normes HPE, très haute performance énergétique, qui assure des économies de charges. La Fondation a financé une partie de ces travaux dans le cadre de "2 000 toits, 2 000 familles". Des jeunes en précarité et un couple avec enfant y vivent désormais.

L'accès

Dalo: L'État n'applique pas la Loi

56 321 dossiers ont été jugés recevables par les commissions départementales chargées d'examiner les cas depuis l'ouverture de la procédure, le 1^{er} janvier 2008, selon les derniers chiffres du Comité de suivi de la Loi Dalo.

20 227 personnes seulement ont été contentées. Contrairement aux engagements, tous les demandeurs n'ont pas été relogés ou hébergés. Comme le prévoit la Loi, certains ménages à qui aucune solution de logement n'a été proposée dans les 6 mois, ont déposé un recours devant le tribunal administratif pour faire condamner l'État à une astreinte financière pour chaque jour de retard.

5 226 recours seulement auraient été déposés, compte tenu de la complexité de la démarche.

7 millions d'euros environ représentent la pénalité que l'État se serait infligée à lui-même.



au logement: la galère

■ *À l'aune des statistiques, on ne peut faire aucun autre constat : en dix ans, le prix des logements anciens a plus que doublé et ce en totale déconnexion avec le coût de la vie. Les Français consacrent aujourd'hui 25 % de leur budget au logement, un record historique.*

■ Laurent mène une double vie dont il se passerait bien : il étudie sur deux campus à Lyon et est hébergé dans deux appartements. Un sac à dos, un tatami et deux adresses. « L'année dernière, j'ai essayé de trouver une location mais c'était comme dans les castings : vous êtes 5 ou 6, le propriétaire vous observe quand vous visitez et on vous propose sans complexe un studio sous les combles à 750 euros/mois, entre l'autoroute et la gare, sans fenêtre et une baignoire quasi inaccessible sous la pente du toit. J'ai été vite écœuré. »

C'est finalement au Foyer de Jeunes Travailleurs que Laurent a trouvé refuge : « 180 euros/mois pour 9 m², ça allait, même si les toilettes étaient régulièrement inondées

et que les douches ne fonctionnaient pas tout le temps. Cette solution n'a hélas duré qu'un an, la rénovation pendant l'été du foyer décati a fait flamber les prix et le confort a rendu l'endroit inaccessible, la chambre coûtant désormais près de 400 euros. Du coup, ceux qui avaient été orientés comme moi par les assistantes sociales ont dû plier bagage. »

Une porte s'est donc fermée aux étudiants modestes.

Laurent a alors testé la colocation, en plein essor depuis deux ans. Partager des loyers trop lourds semble la seule issue pour un grand nombre d'étudiants exclus du logement dans la plupart des capitales régionales. De fait, aujourd'hui, 160 000 logements sont partagés sur le territoire. Mais ce fut un échec : « On payait 790 euros



© DRK

pour 69 m² ; l'appartement était en sale état. On a eu de gros problèmes avec l'électricité et le chauffage. Un juriste bénévole nous accompagne aujourd'hui pour récupérer notre caution. »

C'est finalement sur l'hébergement que Laurent s'est rabattu. Mais là encore,

■ Laurent, dans la cuisine de ses amis, s'accorde une pause-déjeuner avec pour plat unique : une soupe de nouilles chinoises à 50 centimes.



Crise et pauvreté

Les ménages les plus modestes consacrent jusqu'à 50 % de leur budget au logement. Autre pourcentage alarmant : l'augmentation de plus de 25 % des demandes d'aide alimentaire en 2009, selon le Secours populaire.

+ 24 % de nouveaux accueillis au Secours Catholique entre juin et novembre 2010.

Les publics accueillis restent majoritairement des familles monoparentales et des jeunes adultes. Les demandes d'aide se concentrent avant tout autour du logement : loyer, mobilier/équipement, factures eau et énergie.

53 % des Français déclarent qu'il leur est déjà arrivé de se dire qu'ils étaient sur le point de connaître une situation de pauvreté.

83 % des Français estiment que les risques que leurs enfants connaissent une situation de pauvreté sont plus élevés que pour leur génération.

(sondage Ipsos, sept 2010)



© Seb / Godefroy

rien n'est simple : chaque semaine, il jongle avec ses deux adresses, ses 48 heures de cours et les 5 heures hebdomadaires rémunérées qu'il a trouvées à l'Université en tant que moniteur informa-

tique. Un hébergement en alternance contraint et forcé : « J'ai 40 euros par mois pour me nourrir ; je mets de côté 30 euros pour mon forfait téléphone et 25 euros pour les transports. Le reste, s'il y en a,

■ Chaque nuit, faute de places, des sans-abri tentent de se reposer dans l'encoignure d'un immeuble.

c'est pour les vêtements. » Laurent a toujours le couteau sous la gorge, n'est à l'abri de rien et reste à 100 % dépendant des autres pour le logement : « Là, c'est super dur pour moi : je viens d'apprendre que mon copain ne pouvait plus m'héberger. Si jamais l'autre solution lâche, c'est la rue. » À presque 30 ans, il n'a pas l'intention de baisser les bras mais vivre dans une telle précarité est épuisant, moralement et physiquement.



© Seb / Godefroy

Cocotte minute

L'horizon est plus que menaçant pour les jeunes qui peinent autant à trou-

■ Dans les squares, les personnes à la rue n'ont que des bancs pour récupérer un peu.

© Seb / Godefroy





© Sébastien Gaudelroy

■ Le désespoir est grand pour beaucoup de femmes qui n'arrivent pas à vivre décemment.

11 %. Pourtant, engagement avait été pris par le Président de la République en 2007 de réduire de 30 % la pauvreté en France. Mais c'est le contraire qui se passe : depuis des mois on constate la précarisation croissante des foyers modestes et de la classe moyenne. Et on annonce encore une nouvelle hausse de l'électricité de 3 à 4 % début 2011. *« Les familles n'ont presque plus de capacité à rembourser. Il n'y a plus aucune marge de manœuvre dans le budget. Ce qui est terrible, c'est qu'à la pauvreté s'ajoute désormais la précarité : le peu de revenu varie d'un*

■ Les femmes sans abri, accompagnées d'enfants mineurs sont hébergées prioritairement. La plupart du temps d'hôtel meublé en hôtel meublé. Quelle vie pour ces gamins transbahutés d'un lieu à un autre !

ver un emploi qu'à trouver un toit et ce de plus en plus longtemps. À l'échelle nationale, on risque l'explosion si rien n'est fait pour réduire la pression qui pèse sur des millions de personnes. En six mois, le Secours catholique a accueilli 24 % de personnes en situation de grande précarité de plus... Aujourd'hui, 13 % de la population est pauvre et le taux de personnes qui vivent avec le RSA pour seul revenu a grimpé de





« Avant, j'avais honte de donner seulement du pain pour le goûter des enfants, maintenant, je le fais. »

■ L'une des deux affiches de la campagne de sensibilisation de la Fondation réalisée par l'agence BDDP & Fils. Cette photo d'Eugenio Recuenco, rappelle avec réalisme que 600 000 enfants sont aujourd'hui victimes de mal-logement en France.

■ Pour les personnes âgées, aux conditions précaires de logement, s'ajoutent la solitude et la peur de ne pouvoir payer des charges de plus en plus élevées.

mois à l'autre, comment vivre ainsi?» lance Brigitte Richardot, Présidente de SOS Familles à Lyon depuis 5 ans. Et de fait, de plus en plus de familles sont incapables de mettre le moindre sou de côté quel que soit le délai accordé. « Notre plus grande difficulté, ce sont les impayés de loyer. Ne plus pouvoir assurer un toit à sa famille, c'est tellement insupportable qu'un grand nombre de familles attend le dernier moment pour venir nous voir, quand l'huissier frappe à la porte. Des personnes âgées, des mères isolées se font de plus en plus piéger... » poursuit Brigitte. À Paris, les loyers ont augmenté de plus de 2 % en moyenne entre juillet 2009 et juillet 2010 et le prix du m² a atteint 7 500 euros en décembre. Sur l'année, la hausse du prix de l'ancien a atteint 20 %. Des records qui



ne mettent plus personne à l'abri de la rue. À la plateforme de prévention des expulsions de la Fondation, les appels de détresse se multiplient. Thierry a 55 ans, il vit avec sa femme et sa fille dans un studio parisien de 25m²: « Technicien informatique, je suis au chômage depuis 1999, suite à la restructuration de mon entreprise. Mon épouse est femme de chambre dans un grand hôtel. Vu mon âge, je n'arrive pas à retrouver de travail... C'est déjà dur pour les jeunes, alors moi, je n'ai aucune chance. Nous avons une dette de loyer de 4 000 euros depuis plus d'un an que nous n'arrivons pas à rembourser. Je ne sais vraiment plus quoi faire. »

« Je veux être défichée »

Retour à Lyon où Mme A. vient rencontrer Paul, l'un des dix bénévoles de SOS Familles. « Quand on

s'est marié il y a 12 ans, on a acheté une télé, une cuisine, une voiture, on a équipé l'appartement et ce sont ces crédits-là que je paye aujourd'hui. » Avec ses 3 enfants, le couple est tombé dans l'engrenage du crédit à la consommation facile dont les grandes surfaces savent si bien vanter les mérites. Indolore au début, le crédit a enfoncé la famille dans l'endettement alors que la situation économique du ménage se dégradait. « En 2003, la société de gardiennage de mon mari a fait faillite et il a été licencié. On a déjà perdu un salaire. Puis avec la crise, c'est moi qui ai perdu mon travail. On s'est retrouvé à cinq avec 800 euros par mois. Il a fallu faire un dossier de surendettement à la Banque de France et on nous a fichés avec 10 000 euros de dettes. Et aujourd'hui, on perd pied à nouveau. »

Depuis cet été, Mme A. et son mari ont pourtant retrouvé du travail. Mais entre le loyer, les charges incompressibles et les échéances de la Banque de France, ils n'y arrivent



pas. Sans cesse sur le fil du rasoir, le moindre faux-pas fait tout basculer. « *Avant, j'avais honte de donner seulement du pain pour le goûter des enfants, maintenant je le fais.* » Mme A. a tout dit et regarde Paul droit dans les yeux en attendant son aide. Mais la réponse des bénévoles n'est jamais immédiate et un autre rendez-vous est fixé. « *Il faut éplucher les comptes, les relevés de carte bleue sont très révélateurs. Pour Mme A., il y a la facture de Véolia qui doit être payée très vite sinon la famille n'aura plus d'eau en décembre. Elle va devoir réduire absolument les budgets téléphonie et auto-mobile* », confie Paul après la rencontre.

À chaque fois, SOS Familles responsabilise les personnes devant leurs dépenses avant d'essayer d'établir avec elles un plan d'apurement des dettes au moyen d'avances remboursables sans frais ni intérêt. La particularité de l'association est de prendre en compte le reste-à-vivre afin que les remboursements ne rendent pas la situation intenable. Ce qui s'avère de plus en plus ardu. Et les propos du Médiateur de la République donne une idée de l'ampleur des dégâts humains à venir : « *C'est le monde de ceux dont l'équilibre financier est fragile, qui comprend 15 millions de personnes, dont les fins de mois se jouent à quelques dizaines d'euros près.* » ■

© DR



Étienne Wasmer

Témoignage

Aux inégalités de revenus s'ajoutent celles du bien-être

Économiste, professeur à l'Institut de sciences politiques de Paris et chercheur à l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Économiques), Étienne Wasmer répond à nos questions.

L'écart de revenus se creuse-t-il entre les Français les plus riches et les plus pauvres ?

Entre 1970 et 2000, les inégalités de revenu ont fortement diminué. Mais la tendance a commencé à s'inverser dans les années 2000. Entre 1998 et 2008, le niveau de vie moyen des 10 % de Français les plus pauvres a progressé de 12,8 % soit 970 euros, une fois l'inflation déduite. Le niveau de vie moyen des 10 % les plus riches a augmenté de 23,1 % soit... 11 530 euros. Qui sont les pauvres dont nous parlons ? Ceux qui ne travaillent pas ou qui travaillent à mi-temps. Notons que pour les travailleurs pauvres, les transferts sociaux sont quasiment équivalents au salaire. En France, la politique de redistribution est efficace et cela nous honore... Mais il y a d'autres formes d'inégalités que le revenu aussi importantes que l'on doit prendre en compte.

Quelles sont-elles et comment les réduire ?

Il s'agit de l'accès au logement, à la santé, à l'éducation ou encore à la sécurité. Ces dimensions ont une grande influence sur la qualité de vie. Prenons 2 personnes qui perçoivent un Smic plein. L'une cumule 2 temps partiels et subit 2 à 3 heures de transport par

jour car elle vit dans un petit logement en banlieue parisienne ; l'autre travaille à plein temps en province et tout près de son domicile : ces deux vies ne sont absolument pas comparables ! Le revenu n'est pas le seul critère et à mon avis l'action publique doit aujourd'hui progresser dans la lutte contre les autres formes d'inégalités. En même temps, agir sur le logement est difficile : le foncier n'est pas disponible partout, il y a peu de mobilité dans les logements Hlm... Mettre en place une politique du logement efficace est complexe. Mais c'est vraiment nécessaire si l'on veut préserver notre modèle social. Sinon ces problèmes dramatiques vont prolonger demain les inégalités d'aujourd'hui.

Quelles solutions sont envisageables ?

Je pense qu'il faut d'abord décloisonner les administrations : il y a le logement, la santé, les affaires sociales... les enjeux sont beaucoup trop sectorisés. Sur un autre plan, il faut aider à la mobilité aussi bien géographique que sectorielle : anticiper les reconversions et développer des passerelles entre les formations, par exemple. Il faut imaginer des solutions aux problèmes d'aujourd'hui : comment aider la personne qui se voit proposer un emploi éloigné de sa résidence ou qui doit se reconvertir et aller vers un emploi précaire, mais qui perd en salaire par rapport à sa situation actuelle ? Il faut réellement travailler sur toutes ces dimensions pour améliorer le bien-être des Français. Actuellement, le stress et la frustration sont bien trop forts. ■





Femmes à la rue : la grande souffrance

De plus en plus nombreuses, de plus en plus âgées, de plus en plus longtemps : triste constat résumant la situation poignante des femmes en errance. Un problème crucial qui gagne du terrain, notamment dans les grandes villes. Comme à Marseille où, le 27 novembre dernier, une femme de 40 ans à peine a été retrouvée morte de froid.

Tous les jours vers 6 h 30, quand la benne à ordures passe rue Condorcet dans le IX^e arrondissement de Paris, Lina plie son sac de couchage. Elle vérifie que son transistor est toujours là et quitte l'encoignure de l'immeuble où elle dort. Histoire banale : la violence, les injures, les coups. Pour les fuir Lina, alors âgée de 43 ans, quitte Nantes, direction Paris, pensant trouver du travail et un toit plus facilement. Elle déchant vite. Sans adresse, sans références, elle ne décroche rien. Ses 1200 euros d'économie fondent vite. Plus question de louer une chambre. Pas question non plus de prévenir son fils de 25 ans, ni sa sœur cadette. La honte ! Voilà comment depuis 2004, Lina vit à la rue, avec la peur permanente d'être agressée, dépouillée. Jamais tranquille, jamais sereine. Refusant de chercher chaque jour un hypothétique centre d'hébergement pour le soir. Comme Lina, elles sont des centaines à errer dans les villes. «*La part des plus de 45 ans parmi les femmes en errance est passée de 19 % en 1999 à 36 % aujourd'hui. Celle des plus de 60 ans de 4 % à près de 9 %*», précise Emmanuelle Guyavarch de l'Observatoire du Samu Social de Paris ajoutant : «*Ces femmes*

isolées ne sont pas prioritaires pour être hébergées, il y a peu de places disponibles et encore moins de places adaptées à ce public.» Plus inquiétant 16 % des sans-domicile recensés par le 115 à Paris le sont depuis au moins 5 ans. Un bilan aussi négatif pour les femmes accompagnées d'enfants même si, lorsque ces derniers sont mineurs, elles sont logées en priorité, en foyer ou en hôtel meublé. Quand elles trouvent...

«*Plus exposées que les hommes en raison de leur sexe, toutes ces personnes sont potentiellement en danger*», explique Armelle Langlement, directrice de la Maison des Femmes ouverte par le Samu Social à Montrouge en banlieue parisienne. Une structure qui accueille dans de bonnes conditions et sans aucune limite de temps les plus de 45 ans, essayant de bâtir avec elles de vrais projets. «*Dans la rue, face à la multiplicité des agressions, il est très difficile d'assumer une vie normale. Et pourtant, assure Armelle Langlement qui les côtoie, ces femmes sans domicile ont les mêmes désirs, les mêmes besoins que les autres mais leurs conditions de vie sont un obstacle pour assumer leur identité. Toutes sont en souffrance.*»





© Lea Radzick

temporaires (photo) attribués, en priorité aux personnes handicapées, vulnérables et âgées. Dorénavant, la Fondation s'investit aux côtés de "Architectes de l'Urgence", dans une action dite de post-urgence : réparation de 300 maisons représentant 500 logements, à Grand Goave au sud-ouest de Port-au-Prince.

la Fondation Abbé Pierre. Est-ce possible ? Comment procéder ?

■ Isabelle de P., Moulins ■

La Fondation Abbé Pierre est habilitée à recevoir des dons de salariés sous forme de titres restaurant pour financer ses actions. Ceux datés de 2010 doivent être adressés à la Fondation avant le 15 février 2011, ceux datés 2011, tout au long de l'année. Pour obtenir des affichettes, des bordereaux ou d'autres informations, appelez le **01 55 56 37 25** ou rendez-vous sur le site **www.fondation-abbé-pierre.fr**. L'an dernier, plus de 8 000 titres, collectés dans 282 entreprises, ont rapporté 61 000 euros, améliorant l'accueil des 20 000 personnes qui fréquentent notre réseau des Boutiques Solidarité.

Monsieur Cantona,

Je n'ai jamais osé vous dire mon admiration, avec mes deux garçons qui sont aussi de fervents supporters, quand on a l'honneur de vous croiser dans le quartier. De peur de vous importuner. Je profite de l'occasion de votre engagement auprès de la Fondation Abbé Pierre et des moins bien lotis pour vous dire un GRAND BRAVO et un GRAND MERCI de leur faire profiter de votre image et de votre travail !

■ Jean, Baptiste et Clément R., Marseille ■

Et Haïti ?

Donatrice régulière, je vous ai adressé un chèque de 150 euros en faveur des sinistrés d'Haïti. Je vois beaucoup de reportages sur la situation dramatique des Haïtiens, laissés à l'abandon. Qu'est-ce que la Fondation a accompli de concret dans ce pays dévasté et en proie au choléra ?

■ Odile M., Colmar ■

La Fondation, avec ses partenaires sur place, "ID" (Initiative Développement), "Handicap International-Atlas Logistique", a tout d'abord mené des actions d'urgence en janvier et février 2010 : accueil et soutien des rescapés dans le nord-ouest de l'île, construction à Port-au-Prince de 600 abris semi-

Cette opération devrait s'achever en mars. Une mission se rendra à Haïti pour constater l'avancement des travaux. Cependant, dès à présent, la Fondation tient à la disposition des donateurs qui le souhaiteraient un rapport détaillé et chiffré sur ses diverses interventions à Haïti. Pour le recevoir il suffit d'adresser un courrier à : **Fondation Abbé Pierre, Service donateurs 3, rue de Romainville 75019 Paris**. Nous vous remercions de votre générosité et de votre confiance.

Titres restaurant solidaires

Dans ma société, nous bénéficions de titres restaurant. J'aimerais organiser une collecte de ces titres en faveur de



Aidez-nous ! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : « et les autres? »

4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme

Mlle

M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



Dalo, les chiffres en 3 ans

182 082 dossiers déposés.
132 793 recours examinés par les commissions de médiation.
60 % en Ile-de-France.
4 800 dossiers reçus en moyenne par mois, dont **1 000** : Paris;
200 : Bouches-du-Rhône;
148 : Nord et le Rhône;
138 : Loire-Atlantique;
120 : Var;
108 : Haute-Garonne;
96 : Alpes-Maritimes;
82 : Hérault.

56 321 décisions favorables, **24 668** offres, **20 217** relogements et hébergements.

(chiffres : Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées)

Dalo : l'État condamné

Le 18 novembre dernier, plus de trois ans après l'entrée en vigueur de la loi du 5 mars 2007 instituant le Droit au logement opposable (Dalo) trois oubliés du Dalo, reconnus prioritaires mais non relogés se sont pourvus devant le Tribunal administratif pour réclamer la condamnation de l'État et demander une indemnisation conséquente. Le jugement a accordé 2 000 € à 2 des 3 familles.

■ DU RAFISTOLAGE !



© Thibaut Voisin

Le Premier ministre a reçu le 10 novembre, une délégation des 31 associations unies du Collectif après l'occupation du Pont des Arts et l'implantation symbolique de 31 tentes rouges. Les délégués sont sortis déçus. Pas de politique volontariste, pas de mise en œuvre des moyens pour faire du logement un « chantier national prioritaire » afin que « plus personne ne soit contraint de vivre dans la rue », comme promis. François Fillon a confirmé la non-remise en cause de l'accueil inconditionnel, sans annoncer de mesures pour l'envisager concrètement. Certes, une rallonge budgétaire de 63 millions d'euros pour l'hébergement a été dégagée, une enveloppe de 8 millions d'euros pour les Pensions de famille et 9,3 millions pour l'aide alimentaire, mais ce type de rallonge est accordée chaque année. Sans contester l'importance de ces sommes, le Collectif rappelle qu'elles couvrent seulement les besoins de cet hiver, sans aucune logique à long terme. ■

■ Marchand de sommeil : la prison !

Soutenu par la Fondation, un locataire a attaqué son loueur indélicat. Ce dernier a été condamné à 8 mois de prison ferme par le Tribunal correctionnel de Paris, 4 000 euros d'amende et 2 500 euros de dommages et intérêts. Il a hébergé, pendant plus de 2 ans, 4 familles avec enfants, dans des conditions insalubres, dont une cave et une pièce sans ouverture. Dans le logement, frappé d'un arrêté d'insalubrité en juin 2006 (non respecté), l'installation électrique et la peinture au plomb sont dangereuses. Le propriétaire a été condamné pour avoir soumis « des personnes vulnérables à des conditions d'hébergement indignes », et à une suroccupation. Laisse en liberté car il a fait appel, il continue de harceler les locataires pour qu'ils quittent les lieux. ■



© DR

■ 245 MILLIONS EN MOINS POUR LES ORGANISMES HLM



© Seb / Godefroy

Fin septembre, l'État a annoncé ce prélèvement qui correspond à une taxe de 2 % sur les loyers perçus par les Hlm. Elle devrait entraîner une réduction de l'entretien général et l'abandon de nouvelles constructions indispensables. 6 Présidents d'offices départementaux ont signé un « Appel contre la taxe Hlm » : « Une aberration économique, contre-productive en matière d'emploi et d'investissement. » Ces 245 millions d'euros seront prélevés chaque année sur la trésorerie des bailleurs sociaux. Cela aboutirait à « la suppression de 20 000 logements sociaux neufs, à la remise en question de la qualité de service aux locataires et à l'impossibilité de répondre aux enjeux du Grenelle de l'environnement. » 1,2 million de ménages sont sur les listes d'attente du parc Hlm. ■



Interview

«Après dix ans de loi SRU, on doit pouvoir faire mieux.»

Jean-Yves Le Bouillonnet, avocat, maire de Cachan et député socialiste du Val-de-Marne ; membre de la commission des affaires économiques, co-président du groupe d'études "construction et logement".

À l'occasion de cet anniversaire, quelle réflexion vous vient à l'esprit ?

La loi SRU est une loi forte qui a eu un effet important. La contrainte de l'article 55 qui oblige les communes de plus de 3 500 habitants¹ à avoir au moins 20 % de logements sociaux sur leur territoire place l'État dans la plénitude de ses responsabilités. Mais attention, cette Loi est

régulièrement en danger : depuis que j'ai été élu Député en 2002, à chaque fois qu'il y a un débat sur le logement, on cherche à remettre en cause la Loi SRU et son article 55... rappelez-vous, l'abbé Pierre lui-même est venu la défendre dans l'hémicycle!

Je pense qu'il faudrait aujourd'hui revisiter cette Loi : les 20 % sont issus d'une moyenne et aujourd'hui ce pourcentage est totalement insuffisant dans les territoires très tendus comme l'Île-de-France. Il faudrait retenir au moins 30 % sur ces territoires.

De plus, il reste des maires irresponsables qui défient la Loi sous prétexte que leur opinion publique ne veut pas de logements sociaux... c'est un prétexte fallacieux! Ce qui est vraiment insupportable, ce ne sont pas tant les communes qui n'ont pas encore atteint le quota, mais celles qui n'ont rien fait en dix ans! Cette carence est absolument inacceptable. La loi prévoit que le préfet se substitue au maire dans le cas du non-respect de la Loi. Mais cela ne s'est jamais vu. Quand



J.-Y. Le Bouillonnet

© Michel Labelle

la question a été posée lors de différents débats à l'Assemblée nationale, M. Borloo, alors ministre, a évoqué l'application du dispositif pour Saint-Maur, ville citée en 2008 dans votre palmarès du déshonneur... Or, rien ne s'est passé. C'est scandaleux.

Comment obliger ces communes

à construire du logement social ?

D'abord, bien évidemment, alourdir sévèrement les sanctions financières. Par ailleurs, il faut que cette substitution du préfet soit effective. Quand le maire est hors-la-loi, il faut le mettre, s'agissant de l'urbanisme, sous tutelle du préfet et que ce dernier intervienne directement dans la délivrance des permis de construire. Une autre mesure serait que tout programme immobilier comprenne au moins 30 % de logements à loyers accessibles, c'est d'ailleurs une des propositions de la Fondation. Il faut également que cela soit réellement du logement social et très social qui sorte de terre. Les logements PLS ne doivent pas faire partie des 20 % car ils ne sont accessibles qu'à la partie la plus aisée de la classe moyenne. Dans la communauté d'agglomération du Val-de-Bievre, c'est ce que nous faisons et nous veillons à la répartition de ce quota sur tout le territoire, pour que le logement accessible soit réellement diffus. C'est ce type de stratégie qu'il faut défendre aujourd'hui. ■

Chiffres de l'immobilier

210 mois, durée moyenne des prêts d'accession à la propriété;

6 %, augmentation annuelle du prix du logement ancien (20 % à Paris);

7 139 €, prix moyen du m² à Paris au 1^{er} octobre 2010.

2,2 %, baisse des constructions démarrées sur la période d'août à octobre.

(chiffres de la Chambre des Notaires)

¹ : Les communes de plus de 3 500 habitants (1 500 en Île-de-France), situées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants.



Clients et élèves impliqués

Fin 2010, la société LDE, spécialisée dans la fourniture de manuels scolaires, a souhaité offrir un cadeau à ses clients qui soit en accord avec ses valeurs. Ils pouvaient participer à un don de la LDE en leurs noms pour une association humanitaire. Parmi les trois actions proposées figurait la Fondation Abbé Pierre. Les fonds seront versés au prorata des souhaits exprimés par les clients, responsables d'établissements scolaires. Excellent moyen pour les sensibiliser ainsi que leurs élèves aux actions que mène, entre autres, la Fondation.

Photos de toits... pour des toits

Curieuse histoire que celle du village fantôme de Pirou. Une histoire d'investissement et d'aménagement touristique qui tourne court. Des constructions abandonnées, défigurant ce littoral du Cotentin dans la Manche, avant que la Mairie fasse jouer son droit de préemption pour réaménager le terrain d'ici 2018. Simon Saudubois, photographe interpellé par les lieux, les fixe sur pellicule: maisons délabrées, graffitis contestataires des riverains. Huit clichés tirés à 5 exemplaires chacun, vendus entre 350 et 390 €. «Et 20 % versés à la Fondation Abbé Pierre parce qu'elle, au moins, construit de vraies maisons pour des gens qui en ont réellement besoin», précise Simon.

■ Un an de mécénat de compétence avec la Fondation Accenture



C. Lugié et F. Marque : « Cette expérience a été positive... »

© DR

Il est assez rare que la Fondation Accenture accorde autant de temps à un projet. Près d'un an de présence et d'étude au sein de la Délégation générale de la Fondation, des déplacements en province pour découvrir ses agences et son réseau de Boutiques Solidarité... 5 consultants professionnels, tous volontaires, se sont penchés sur ces différentes structures sous la houlette de Constance Lugié, leur manager. « Nous avons développé nos connaissances sur plusieurs niveaux afin de soutenir une cause qui nous semble juste. » Jour après jour, la jeune équipe a disséqué l'organisation, les outils, les modes de gouvernance au sein de la Fondation afin d'apporter des solutions pour gagner en efficacité. Parler de performance et d'efficacité lorsque l'on apporte un soutien à des personnes en difficulté pourrait paraître déplacé, mais il s'agit en définitive d'employer au mieux chaque euro issu de la générosité publique afin de créer un effet de levier et d'avoir un véritable impact sur ceux qui en ont besoin. « Travailler

dans le cadre de la Fondation Accenture n'est pas si différent de ce que je fais habituellement : mes clients sont le plus souvent des administrations publiques pour lesquelles je mets en place des solutions qui facilitent le quotidien des usagers... À la Fondation Abbé Pierre, il s'agit d'usagers bien particuliers et c'est ce qui a été très motivant pour nous tous », précise Constance.

En plus de 10 mois, l'équipe d'Accenture a permis d'améliorer la connaissance des besoins et du public qui fréquente les Boutiques Solidarité et les structures d'accès aux droits, d'affiner le suivi des actions menées sur le terrain, de faire évoluer un certain nombre de procédures... « Ce que nous recherchons à chaque fois que nous choisissons de soutenir une structure, c'est que l'on puisse constater un "avant" et un "après". On fait ce pari-là. C'est une forme de responsabilité sociale... Je pense que cette expérience a été positive pour chacun. Et maintenant, nous allons travailler sur de nouvelles pistes de modernisation pour aider la Fondation à atteindre ses objectifs, notamment pour placer le logement au cœur du débat public », annonce Fabrice Marque, Senior Executive chez Accenture... tout un programme qui devrait prolonger cette aventure commune inédite.

NB: Créée en 1995, la Fondation Accenture France met, chaque année, plusieurs dizaines de consultants Accenture au service d'organisations humanitaires, qu'ils conseillent et accompagnent dans le cadre de missions de mécénat de compétence.

■ "HUMANISEV": UNE BELLE IDÉE DE TROC

Alors qu'ils sont encore étudiants, Yoann, Matthieu et Chloé, lancent "Apprendre Pour Aider" avec un principe simple: des enseignants bénévoles dispensent des cours gratuitement à des particuliers. Les bénéficiaires, en guise de paiement, font un don à un organisme humanitaire choisi avec le bénévole. Forts du succès de leur association et des prix qu'elle remporte, les trois amis, dont deux sont désormais entrés dans la vie professionnelle, viennent de monter "Humaniserv". Même mode de fonctionnement, d'un côté des bénévoles proposant de cuisiner, bricoler, dépanner, initier à l'informatique, déménager, jardiner, coudre, garder des enfants, des animaux, etc, de l'autre des "utilisateurs" qui, en échange, versent un don à une association humanitaire partenaire, dont la Fondation Abbé Pierre. Ces dons sont déductibles des impôts. www.humaniserv.fr



Legs et Donations

Au nom du souvenir

Chaque hiver lorsque le froid agresse la peau, bleuit les doigts, Pascal se souvient de l'abbé Pierre appelant à la générosité pour offrir aux sans-abri un "Permis de Vivre". C'est ce souvenir qui l'a incité à aider la Fondation. Au maximum.

Enfant de l'assistance publique, Pascal a tracé son chemin grâce à celles et ceux qui lui ont tendu la main. Famille d'accueil de qualité, apprentissage chez un bon patron, il a eu de la chance, dit-il. Ebéniste, père de quatre enfants, aujourd'hui veuf, il partage son temps entre Lille et sa maison vendéenne.

« Je bricole, je jardine, je lis. J'ai la chance d'être en parfaite santé mais les inégalités sociales qui s'accroissent, la misère qui semble gagner du terrain m'interpellent même quand je suis heureux, au soleil près de mes fleurs. La radio, la télévision, les journaux nous montrent des cas désespérés, des situations dramatiques. L'hiver quand je vois, y compris dans notre capitale, ces gens sur les bouches « chaudes » d'aération du métro tentant de

survivre, cela me bouleverse. Voilà pourquoi j'ai décidé, il y a quelques mois, d'inscrire la Fondation sur mon testament en disposant de la quotité disponible, donc sans léser les miens. Le jour où j'ai trouvé cette solution avec mon notaire et les services de la Fondation, j'ai réuni mes enfants pour leur en parler. Ils ont toutes et tous apprécié cette démarche. Ma fille aînée m'a même demandé de lui expliquer comment devenir donatrice. Je transmets en quelque sorte le relais de la générosité.

Une goutte d'eau sans doute, mais quand on sait que le froid tue, surtout en cet hiver précoce, on sait aussi qu'il trouve dans l'indifférence sa meilleure alliée. Combien, parmi ces naufragés du froid espèrent un peu d'aide matérielle, un toit, un peu de chaleur humaine ? Il y a toujours un déficit entre les ressources et les besoins et quand

on tranche dans les budgets, ce sont les faibles qui trinquent. Pendant cinquante ans l'abbé Pierre l'a répété, martelé, pour éveiller nos consciences. Il n'est plus là mais son œuvre, selon sa volonté, lui survit. Sa Fondation tourne rond avec les structures et les hommes pour continuer à parer au plus pressé et à ouvrir des pistes durables, dans un esprit d'équité.

« Mieux vaut notre petit geste, notre petite action, qu'un grand et beau rêve qui ne se réalise jamais », comme le disait l'abbé Pierre.

Je suis dorénavant dans le dernier train tel que l'évoquait Jean Ferrat mais j'attends sereinement son arrivée à sa destination finale, avec le sentiment d'avoir tenté de donner juste un peu de mieux-vivre. »

Legs, donations, assurances-vie... offrir la dignité en héritage



© D.R.

« Il y a deux choses que l'on ne doit pas rater dans sa vie. Aimer et mourir. » *Abbé Pierre*

Pour en savoir plus, demandez la brochure "Faire un legs ou une donation à la Fondation Abbé Pierre" par simple courrier. Vous pouvez également contacter :

Jean-Marie Vieux

Fondation Abbé Pierre

3, rue de Romainville

75019 Paris

Tél : 01 55 56 37 27

06 23 25 93 78

jmvieux@fondation-abbé-pierre.fr



Pascal aime "cultiver son jardin"...

© D.R.



Il était une fois...

Le 4 novembre 2002 à Choisy-le-Roi

■ Ce matin-là, l'abbé Pierre vient rendre visite aux familles roms du bidonville de la voie des Roses, à Choisy-le-Roi, en banlieue parisienne. Il veut ainsi leur témoigner sa solidarité de cœur et de rue alors que l'État veut les stigmatiser. L'Abbé vient effectivement protester contre le projet de loi du ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy, sur la sécurité intérieure. Celui-ci prévoit notamment de pénaliser les squats de terrains vagues et la mendicité "agressive".

« Nul ne peut être poursuivi pour avoir mendié, cherché un abri dans un logement ou un terrain non occupé, s'il ne lui a été proposé un moyen digne de subsistance et de logement. »

Pour contrer ce projet, l'abbé Pierre veut présenter un amendement portant son nom, cosigné par 7 associations qui s'opposent avec lui à la pénalisation des sans-abri et des sans-ressource. C'est donc "Voie des Roses" un terrain vague où vivent une centaine de Roms venus de Roumanie, que l'abbé Pierre choisit de s'installer symboliquement.

Il veut être parmi ces familles et enfants, pour proposer "l'amendement abbé Pierre".

L'Abbé poursuit la lecture de cet amendement qu'il compte présenter à l'Assemblée nationale : « *La responsabilité de l'État et des collectivités territoriales peut être engagée pour non-assistance à personne en situation d'exclusion ou à toute personne dont la détresse financière est exploitée.* » La proposition de l'Abbé est rejetée mais pour les Roms installés sur le campement, la rencontre avec l'abbé Pierre fut un formidable moment d'espoir et de réconfort. Petits et grands retrouvèrent auprès de lui toute la dignité et le respect qu'il savait offrir et que tant d'autres leur refusaient.

Un mois plus tard, le 3 décembre, à l'aube, 300 gendarmes mobiles

aidés par 150 policiers venaient expulser les habitants.

Seuls 71 roms furent interpellés au petit matin... des indiscretions ayant permis à une grande majorité de fuir. Après plusieurs heures de garde à vue, les premiers retenus furent emmenés dans l'hôtel réquisitionné par la préfecture du Val-de-Marne.

Grâce à une mobilisation sans précédent et à la compétence des avocats, 44 Roms de Choisy furent libérés dès le 5 après que le tribunal de Créteil ait statué sur 3 irrégularités dans le respect du droit : irrégularité dans le déroulement de l'interpellation des forces de police, irrégularité dans la saisine du juge pour insuffisance des pièces transmises par la Préfecture, irrégularité du placement en garde à vue et irrégularité du maintien en détention (et violation de l'art. 4 du protocole de la Convention européenne des Droits de l'Homme relative à l'interdiction de la mise en œuvre d'expulsions collectives). Seuls 4 Roms seront expulsés.

Huit ans plus tard, les Roms sont toujours malmenés sur notre territoire alors qu'en qualité de ressortissants de l'Union européenne depuis 2007, ils ont le droit d'y circuler librement. ■



L'abbé Pierre à Choisy-le-Roi le 4 novembre 2002

